juristudiant
forum des étudiants en droit

Question sur les tribunaux de commerce

Par **lerouxx**, le **11/01/2009** à **19:22**

les juges des tribunaux de commerce sont :

- Des fonctionnaires qui, pour l'essentiel, sont issus de l'Ecole Nationale de la Magistrature
- Des représentants des chambres de commerce
- élus par leurs pairs, c'est à dire par et parmi les commerçants, dirigeants de sociétés et conjoints collaborateurs.

Merci de m'aider, je sais pas trop répondre à cette question . Il peut y avoir plus d'une réponse juste (c'est à dire 2 ou3) merci d'avance pour vos réponses.

Par **Murphys**, le **11/01/2009** à **20:46**

Réponse 3, avec une exception en droit local alsacien mosellan où on pratique l'échevinage (juges pros et élus)

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés